

Éducation

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
Organisation scolaire/Organisation des services	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir gratuitement l'accès à un projet pédagogique particulier dans les écoles publiques. (Jusqu'à 5000\$ par famille) • Rendre le programme de tutorat permanent. 	<ul style="list-style-type: none"> • Instaurer un moratoire sur le développement des maternelles 4 ans. • Mettre fin au financement public des écoles privées religieuses. 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter les services professionnels pour les élèves en difficulté dans toutes les régions du Québec, en créant une plateforme virtuelle qui permettra de tenir des rencontres virtuelles avec une professionnelle ou un professionnel, peu importe la région où se trouve l'élève, en plus d'offrir une banque d'outils aux parents. • Création du nouvel outil Clic École. 	<ul style="list-style-type: none"> • Établir un plancher de services professionnels • Réviser l'indice de défavorisation scolaire afin que le financement des écoles reflète les besoins réels des communautés • Rendre obligatoires quatre activités culturelles par année pour l'ensemble des élèves du primaire, du secondaire ainsi que pour les étudiantes et étudiants des cégeps. 	<ul style="list-style-type: none"> • Instaurer un système de bons en éducation, permettant à tous les parents de choisir la meilleure école pour leurs enfants, que cette dernière soit privée ou publique • Favoriser les investissements privés en éducation 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la mixité scolaire et sociale dans les écoles et les classes, notamment en mettant fin à la sélection des élèves sur la base des résultats scolaires, de tests ou de la capacité de payer des parents. • Revoir la composition de la classe pour la rendre mieux équilibrée. • Repenser l'organisation des services afin de mieux répondre aux besoins des élèves, particulièrement les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
						<ul style="list-style-type: none"> • Miser sur l'embauche de personnel dans le réseau plutôt que de recourir à des services en sous-traitance. • À propos du programme de tutorat, pour une meilleure cohérence des actions, le soutien aux élèves doit passer par des services complémentaires offerts en quantité suffisante, par du personnel qui fait partie du réseau.
Égalité des chances/Mixité scolaire et sociale	•		•	<ul style="list-style-type: none"> • Éliminer immédiatement tous les frais scolaires facturés dans les établissements publics, du préscolaire au secondaire, incluant la formation générale des adultes et la 	•	<ul style="list-style-type: none"> • Baliser l'offre de projets particuliers de sorte que tous les élèves aient accès à des projets stimulants et répondant à leurs intérêts.

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
Attraction et rétention du personnel scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le nombre d'enseignantes et d'enseignants, notamment en facilitant l'accès aux maîtrises qualifiantes. 		<ul style="list-style-type: none"> 	formation professionnelle. <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des conditions de travail propices au recrutement et lancer un programme massif d'embauches et de formation dans les secteurs publics, sociaux et communautaires. 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'attraction et la rétention du personnel afin de favoriser la stabilité et la qualité des emplois et valoriser le personnel scolaire.
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> 		<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une loi de protection budgétaire afin d'empêcher qu'interviennent des coupes budgétaires mettant à mal le financement durable de notre réseau scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'autonomie des écoles, en augmentant la responsabilité des conseils d'établissement, pour en faire de véritables conseils d'administration Favoriser l'établissement d'écoles à charte 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser et soutenir davantage l'engagement des membres du personnel au sein du nouveau modèle de gouvernance des centres de services scolaires (conseils d'administration).
Autres	<ul style="list-style-type: none"> Plus de projets particuliers axés sur la science. Abolir les frais de services de garde sur l'heure du dîner dans 	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le nombre d'heures consacrées à l'enseignement du français dans les écoles primaires, secondaires et dans 	<ul style="list-style-type: none"> 2 G\$ supplémentaires sur quatre ans pour rénover et embellir les écoles vieillissantes. 	<ul style="list-style-type: none"> Établir un vaste chantier de rénovation, d'agrandissement, de verdissement et de construction. 	<ul style="list-style-type: none"> Lancer un grand chantier en alphabétisation et pour la qualité de la langue française 	<ul style="list-style-type: none">

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
	<p>les écoles primaires publiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la qualité de l'air. • Construction de nouvelles écoles. • 4G\$ pour la rénovation des écoles primaires et secondaires. • Mettre en place un crédit d'impôt pouvant aller jusqu'à 500 \$ pour permettre aux familles de couvrir des frais encourus pour favoriser la réussite scolaire. 	<p>les cégeps du Québec.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lancer un grand chantier pour améliorer les aptitudes des Québécoises et Québécois en français écrit, en lecture et en communication; au cours du mandat, 100 M\$ seront consacrés à une stratégie nationale de lutte contre l'analphabétisme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de 30 000 diplômées et diplômés en formation professionnelle dans les secteurs névralgiques de l'économie. <ul style="list-style-type: none"> – Plus de formations courtes. – 348 M\$ au cours du prochain mandat. • Faire de la lecture une priorité au Québec : <ul style="list-style-type: none"> - Octroyer un montant de 300 \$ par enseignante et enseignant, par année pour l'achat de livres québécois. • Valoriser l'enseignement du français dans tout le réseau scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir le développement de contenus d'éducation portant sur l'interculturalisme ainsi que sur les rapports égalitaires, de non-violence et de solidarité. Nous assurerons dans nos programmes une présentation juste de l'histoire et des réalités contemporaines des peuples autochtones en collaboration avec ceux-ci. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une stratégie pour augmenter le taux de diplomation, notamment dans les filières professionnelles et techniques, afin de répondre aux attentes des employeurs. • Augmenter les budgets d'entretien des écoles et mettre sur pied un chantier national pour la création de nouvelles écoles modernes et pour leur rénovation 	

Enseignement supérieur

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
Financement	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'augmentation des frais de scolarité, mais réflexion sur le financement des universités. 	<ul style="list-style-type: none"> • 		<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le soutien financier aux cégeps et aux universités en région, en fonction de leurs besoins particuliers 		<ul style="list-style-type: none"> • Pour un financement public durable et prévisible des cégeps et universités
Accessibilité		<ul style="list-style-type: none"> • Gratuité effective à l'université pour les enfants dont les parents ont un revenu inférieur au salaire médian. 	<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre sur pied un programme d'échange interrégional. 	<ul style="list-style-type: none"> • Modifier le programme de prêts et bourses, pour que les étudiantes et étudiants travaillant pendant leurs études ne soient plus pénalisés et pénalisés. • Offrir des bonifications des bourses, des remboursements de prêts, etc., pour les étudiants travaillant dans certains secteurs essentiels : agriculture, soins aux aînés, santé, etc 	<ul style="list-style-type: none"> • La CSQ appuie la mise en place d'une loi-cadre favorisant la conciliation famille-travail-études. • Pour une offre de formation postsecondaire diversifiée dans toutes les régions du Québec
Gouvernance et liberté académique	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'émergence de programmes exclusifs. • Redonner aux étudiantes et 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour l'extension de la <i>Charte de la langue française</i> (Loi 101) aux cégeps. 	<ul style="list-style-type: none"> • 		<ul style="list-style-type: none"> • Garantir la liberté d'expression dans les universités en renforçant la démocratie étudiante. La Loi 32 sur l'accréditation et le financement des 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour une gouvernance collégiale des cégeps et des universités

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
	étudiants le libre-choix au collégial				associations étudiantes sera modifiée de façon à ce que toutes les étudiantes et tous les étudiants puissent accéder au vote secret et par Internet • Garantir la liberté académique dans les établissements d'enseignement supérieur, en engageant les universités à mettre rapidement en place des comités de surveillance de la liberté d'expression	<ul style="list-style-type: none"> • Pour la création d'un Conseil des universités du Québec. • La CSQ favorise un gel des places dans les cégeps anglophones, une amélioration de la place du français dans les cégeps anglais et une croissance future des places dans les cégeps francophones
Recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le nombre de bourses disponibles pour soutenir ces étudiantes et étudiants dans les Fonds de recherche du Québec. 		<ul style="list-style-type: none"> • Créer 20 nouvelles chaires de recherche pour étudier le Québec. • Promouvoir une approche intégrée en enseignement supérieur. 	•	•	<ul style="list-style-type: none"> • Diminuer la précarité vécue par le personnel de la recherche
Autres	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre les produits menstruels gratuits sur tous les campus des cégeps et des universités. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'obligation, pour tous les étudiants des cégeps, de réussir une épreuve uniforme de 	•	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des conditions de travail propices au recrutement et lancer un programme massif 	•	<ul style="list-style-type: none"> • Pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre, les conditions de travail

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
	<ul style="list-style-type: none"> Remettre sur les rails le projet d'agrandissement du Collège Dawson. 	<p>français pour obtenir leur diplôme.</p> <ul style="list-style-type: none"> Renoncer au financement de 750 M\$ pour l'agrandissement du Collège Dawson et de l'Université McGill, et réinvestir massivement dans les établissements francophones. Bonifier l'offre de cours en français dans les cégeps anglophones, tout en imposant aux étudiantes et étudiants un cours en français par session. Octroyer une part minimale de la note finale à la qualité du français dans tous les travaux notés. Imposer une proportion maximale de cours en anglais dans les universités francophones. Octroyer le Royal Victoria aux établissements 		<p>d'embauches et de formation dans les secteurs publics, sociaux et communautaires.</p>		<p>doivent être améliorées. Aussi, l'autonomie professionnelle et l'expertise du personnel de soutien, du personnel professionnel, du personnel de recherche et du personnel enseignant doivent être valorisées.</p> <ul style="list-style-type: none"> L'adoption d'une loi-cadre sur les universités.

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
		d'enseignement supérieur francophones, comme l'UQAM et l'Université de Montréal.				

Santé et services sociaux

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
Tarifification	<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> • 			<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux Québécoises et Québécois de souscrire à une assurance privée pour les soins couverts par la RAMQ. 	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre toute forme de privatisation des services sociaux et de santé. • Lutter contre les tarifications dans le secteur de la santé suivant le principe de l'utilisateur-payeur (par exemple, les frais accessoires de santé, les contributions santé, les nouveaux honoraires professionnels facturés aux régimes d'assurance privés, etc.).
Accessibilité	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir à toutes les Québécoises et à tous les Québécois un médecin de famille. <ul style="list-style-type: none"> - Former 1000 médecins de plus par année. • Transformer les GMF en 400 Équipes 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire des CLSC de vraies cliniques de proximité et la première porte d'entrée du réseau. • 500 \$/an pour les CLSC. 	<ul style="list-style-type: none"> • Former et recruter 660 médecins et 5 000 professionnelles et professionnels de la santé de plus. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire des CLSC, ouverts 24 h sur 24 et 7 jours sur 7, la porte d'entrée du système sur tout le territoire. • Mettre en place des soins de santé 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet-pilote d'hôpitaux privés construits par des entreprises privées internationales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'accès à des services de proximité dans l'ensemble des régions du Québec. • Améliorer l'accès aux services de première ligne en reconnaissant les diverses expertises de l'ensemble des

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
	<p>Accès Santé, dont 100 supercliniques ouvertes 12 heures, tous les jours.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ajout de 4 000 lits. • Rattrapage des chirurgies et des diagnostics. Ententes avec les cliniques privées. • Investissements de 6 milliards de dollars. • Mettre en place un programme public de psychothérapie pour assurer un accès universel. 	<ul style="list-style-type: none"> • 460M\$/an pour les organismes communautaires. • Mettre en place un service de psychothérapie accessible et universel. • Élargir la couverture des soins dentaires de base pour les enfants et les personnes âgées à faibles revenus. 		<p>mentale gratuits et accessibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Embauche de 900 psychologues; - Bonification de leur salaire de 30 %; - Embaucher 1 000 autres professionnelles et professionnels de la santé mentale dans le réseau de la santé et dans le réseau scolaire • Réduire les inégalités de prestation en instaurant le principe de l'équité territoriale. • Rendre la contraception gratuite et éliminer la « taxe rose ». Donner un accès gratuit aux produits d'hygiène menstruelle, réutilisables ou non. 		<p>ressources humaines du réseau.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Généraliser les ordonnances collectives et les protocoles de soins pouvant être exécutés par du personnel non médical. • Diversifier les portes d'entrée dans le système. • Exiger des GMF et des supercliniques qu'ils respectent leurs engagements en termes d'accessibilité et de proximité.
Gouvernance du réseau	<ul style="list-style-type: none"> • Modifier la composition des 	<ul style="list-style-type: none"> • Abolir les agences privées de 	<ul style="list-style-type: none"> • Création de l'agence Santé Québec, qui aura 		<ul style="list-style-type: none"> • Informatisation du réseau. 	<ul style="list-style-type: none"> • Renoncer à la centralisation des

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
	<p>conseils d'administration des établissements pour que chaque sous-territoire ait un membre.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Obliger les conseils d'administration à tenir quatre rencontres publiques par année. • Indépendance de la Direction nationale de la santé publique. • Forums citoyens permanents dans chaque établissement. 	<p>placement et sevrer le système d'ici quatre ans.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre sur pied un registre québécois du cancer à jour et accessible. • Permettre aux 200 000 professionnelles et professionnels de poser des actes médicaux sans médecin. • Revoir le projet OPTILAB. • Une représentation plus importante des usagères et usagers au sein des conseils d'administration (CA). • Une gouvernance de proximité et imputable aux citoyennes et citoyens et aux 	<p>comme mandat de coordonner les opérations du réseau de la santé, pour permettre une séparation des rôles entre les orientations et les opérations</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Permettre la gestion privée de certains hôpitaux. • Changer le mode de financement du réseau. L'argent suit le patient et concurrence entre les établissements. • Décentralisation du réseau et autonomie des régions. • Rétablir, pour chaque centre hospitalier de soins, un poste local d'Administrateur, de Directeur des services professionnels et d'un Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens. • Diminuer significativement le nombre de sous-ministres et de sous-ministres adjoints au sein du ministère de la Santé. Rapatrier les postes de directeur général adjoint (DGA) 	<p>services et rétablir les différents niveaux décisionnels dans les milieux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décentraliser la gestion des ressources humaines, redonner aux différents milieu de travail la capacité de gérer les horaires de travail et cesser le recours de façon systématique au temps supplémentaire. • Abolir les agences privées de placement. • Rejeter toute mise en concurrence des établissements et s'opposer au financement à l'activité en santé. • Racheter les contrats PPP du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) et du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM).

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
		usagères et usagers.			des CISSS et CIUSS vers les établissements de santé locaux, avec un DGA par centre hospitalier et par CHSLD.	
Rémunération des médecins	<ul style="list-style-type: none"> Revoir la rémunération des médecins. 	<ul style="list-style-type: none"> Revoir la rémunération des médecins. Mettre fin à l'incorporation des médecins 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> Lever l'interdiction de la pratique mixte. Augmenter le nombre d'admissions dans les facultés de médecine. 	<ul style="list-style-type: none"> Réviser les modèles de rémunération des médecins.
Assurance médicaments	<ul style="list-style-type: none"> 		<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> Création de Pharma-Québec et d'un régime d'assurance médicaments public et universel. Assurance dentaire publique, universelle et gratuite : <ul style="list-style-type: none"> - Couvrir 100 % des frais de soins dentaires pour les jeunes de moins de 18 ans, les prestataires de l'aide sociale et les personnes âgées recevant le 		<ul style="list-style-type: none"> Assurer un meilleur contrôle sur le cout des médicaments. Mettre en place un régime public et universel d'assurance médicaments. Mettre un terme à tout système de ristournes aux pharmaciennes et pharmaciens versées par les manufacturiers.

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
				<p>supplément de revenu garanti.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les adultes, couvrir 80 % des frais de nettoyage et des soins de prévention, et 60 % des frais liés aux soins curatifs, comme les plombages et les traitements de canal. - Programme de soins d'hygiène dentaire préventive dans les CPE, les écoles, les CLSC et les CHSLD. - Réviser la grille tarifaire des soins dentaires afin de la rendre équitable et adaptée aux régions éloignées. - Mettre en place un plan de répartition des effectifs de dentistes, comme c'est le cas avec les médecins. - Augmenter les salaires des 		

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
				hygiénistes dans le secteur public.		
CHSLD et soins à domicile	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer de mettre en place et de maintenir des ratios personnel-patients sécuritaires dans tous les CHSLD. • Déployer des pharmaciennes et pharmaciens d'établissements dans tous les CHSLD • Déployer des unités de soins intensifs à domicile dans toutes les régions du Québec. 	<ul style="list-style-type: none"> • Tripler le nombre d'heures de soins à domicile. 2,7 M\$ d'ici cinq ans pour les soins à domicile. • Réinvestir dans l'économie sociale et bonifier le Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique (PEFSAD) • Faciliter l'utilisation du Crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés par les clientes et clients des entreprises d'économie sociale • Réglementer le bail et les frais pour soins et services offerts dans les RPA, de manière à prévenir les abus tarifaires 	<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapatrier progressivement dans le secteur public tous les soins de santé destinés aux personnes âgées, notamment en nationalisant les CHSLD privés et en favorisant le développement de lieux de résidence à but non-lucratif • Doubler l'offre de soins à domicile. 	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir aux Québécois le même niveau de couverture d'assurance en ce qui a trait aux soins à domicile et aux soins de longue durée, par une assurance étatique ou privée. • Bonifier le Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique (PEFSAD). 	<ul style="list-style-type: none"> • Investir de façon prioritaire dans les CHSLD publics, dans les services de santé mentale et dans les soins et les services à domicile. • Que la priorité absolue soit accordée au soutien à domicile pour assurer la dignité et la sécurité des personnes âgées. • Un financement public et universel de la prestation des soins et des services de santé dédiés aux personnes âgées. • Que la qualité des soins soit rehaussée dans les établissements de soins de longue durée.

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
Infirmières, Infirmiers et inhalothérapeutes	<ul style="list-style-type: none"> • Tripler le nombre d'IPS d'ici 2030. Une infirmière spécialisée dans chacune des Équipes Accès Santé. • Mettre fin au temps supplémentaire obligatoire. • Ratios personnel-patient plus sécuritaires. • Augmenter le nombre d'inscriptions en sciences infirmières. • Recrutement actif à l'international et reconnaissance des diplômes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre fin au temps supplémentaire obligatoire. • Implanter un système de gestion autonome des horaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître l'autonomie et les pouvoirs de tous les professionnels de la santé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre fin au temps supplémentaire obligatoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le nombre de super-infirmières • Élargir le champ de pratique de plusieurs professionnelles et professionnels de la santé, tels que les infirmières et infirmiers, pharmaciennes et pharmaciens et physiothérapeutes. • Accélérer la reconnaissance des diplômes étrangers et simplifier la requalification des professionnelles et professionnels de la santé • Participer à des campagnes de recrutement internationales pour attirer des professionnelles et professionnels provenant de l'étranger. 	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver le DEC qualifiant en soins infirmiers. • Éliminer les pratiques managériales qui contribuent à l'épuisement et à une perte de sens au travail. • Améliorer les conditions de travail et agir sur les facteurs d'attraction et la rétention du personnel : accroître les postes à temps complet, reconnaître les expertises de chaque catégorie d'emplois, assurer la complémentarité et la stabilité des équipes de soins. • Améliorer l'accès à la formation continue. • Adopter des mesures favorisant l'intégration des jeunes dans la profession.

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
						<ul style="list-style-type: none"> • Préserver et promouvoir les collectifs de travail.
Gestion de la pandémie et santé publique	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir une commission d'enquête publique sur la gestion de la pandémie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Consacrer 5,5 % du budget du Québec à la santé publique, à la promotion de la santé et à la prévention, et créer un secrétariat à la prévention et à la promotion de la santé. • Exiger une nette séparation entre santé publique et santé politique : le directeur national de santé publique ne devrait en aucun cas être aussi sous-ministre de la Santé • Déclencher immédiatement une commission d'enquête publique sur la gestion de la pandémie • Revoir la <i>Loi sur la santé publique</i> pour 	<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> • L'état d'urgence sanitaire déclaré par le gouvernement sera applicable pour une période maximale de 10 jours à l'expiration de laquelle le gouvernement doit se réunir, en présence des personnes concernées. • Chaque mesure décrétée par le gouvernement en vertu de la <i>Loi sur la santé publique</i> devra être votée par l'Assemblée nationale et obtenir un minimum de 80 % de majorité parmi l'ensemble des députées et députés. • Modifier la <i>Loi sur la santé publique</i> afin d'éliminer toute possibilité pour le gouvernement d'ordonner, par décret, la vaccination obligatoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Rétablir localement, et pour chacune des installations de notre réseau, des plans d'action en santé publique qui seront élaborés, mis en œuvre, évalués et mis à jour régulièrement par les parties concernées. • L'aération et la ventilation des milieux de travail, particulièrement au sein des écoles primaires, ont été les grandes oubliées depuis le début de la pandémie. • Dépolitiser la Direction nationale de la santé publique.

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
		<p>limiter les pouvoirs de la gouvernance par décrets, notamment en ce qui a trait aux contrats sans appel d'offres.</p>			<p>de toute la population ou d'une certaine partie de celle-ci.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modifier la <i>Loi sur la santé publique</i> afin d'obliger le gouvernement à rendre public, dans un délai raisonnable, toute dépense et tout contrat liés à l'urgence sanitaire. • Modifier la <i>Loi sur la santé publique</i> afin d'obliger la documentation de l'ensemble des recommandations émises par le directeur national de la santé publique, par les directeurs régionaux de la santé publique ou par leurs représentantes et représentants. 	

Petite enfance

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
Développement du réseau	<ul style="list-style-type: none"> Faire de l'accès à une place en service de garde un droit sans condition. Compléter le réseau des services de garde sur une période de cinq ans. 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre sur pied un réseau « 100 % CPE », où toutes les nouvelles places créées le seront en CPE, et toutes les places en garderie privée feront l'objet d'un vaste chantier de conversion afin de devenir des places en CPE. Ajouter près de 135 000 places au réseau des CPE et 15 000 nouvelles places, au coût de 225 M\$. Créer un effet positif sur les conditions salariales et de travail des éducatrices, puisque les conditions sont souvent meilleures en CPE. 	<ul style="list-style-type: none"> La CAQ s'engage à ce que chaque enfant ait accès à une place à contribution réduite, en convertissant les places actuellement dans le réseau des garderies privées non subventionnées. Un investissement de 1,4 milliard de dollars sur cinq ans. 	<ul style="list-style-type: none"> Compléter le réseau des CPE et des services de garde en milieu familial tout en appuyant le développement de micro-CPE dans les petites localités ainsi que dans les milieux de travail et d'études. 	<ul style="list-style-type: none"> Donner à tous les parents d'enfants d'âge préscolaire le libre choix en matière de garde d'enfant. Permettra à toute personne qualifiée d'ouvrir une garderie en se conformant aux normes gouvernementales, à condition qu'elle soit en mesure d'autofinancer le service offert. 	<ul style="list-style-type: none"> Que le développement de nouvelles places se fasse en CPE et en milieux familiaux régis et subventionnés et que la conversion de places des garderies privées soit vers les CPE. Viser idéalement un ratio de trois éducatrices formées sur trois en CPE.
Tarifs	<ul style="list-style-type: none"> Convertir toutes les places non subventionnées en 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> limiter à 3% la hausse des tarifs de service de garde 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> Verser, d'ici la fin de son premier mandat, une allocation de garde 	<ul style="list-style-type: none"> La CSQ vise la gratuité des tarifs pour les services

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
	<p>places subventionnées. Ainsi, tous les parents québécois débourseront, à terme, le même tarif de 8,70 \$ par jour.</p>				<p>imposable de 200 \$ par semaine et par enfant admissible.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Verser cette allocation à l'un ou l'autre des parents de l'enfant pourvu qu'au moins l'un des deux parents ait un emploi à temps plein. • Réduire en conséquence le montant des subventions versées aux garderies subventionnées et aux CPE. Il mettra cette allocation progressivement en place sur quatre ans qui remplacera à terme le financement public des CPE et des garderies ou services de garde subventionnés ainsi que les remboursements anticipés pour frais de garde. Lorsque cette allocation atteindra 200 \$ par semaine et par enfant, le tarif quotidien sera dérèglementé et les garderies pourront fixer elles-mêmes le prix 	<p>éducatifs à la petite enfance régis et subventionnés.</p>

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
					exigé pour leurs services.	
Autres	<ul style="list-style-type: none"> Rendre le congé parental disponible pendant une période supplémentaire de six mois pour les parents qui cherchent une place et qui n'arrivent pas à en trouver. 		<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> Créer une « Prestation poupons », un nouveau programme d'aide financière pour les nouveaux parents privés de travail parce qu'ils n'ont pas de place en service de garde. Calquée sur la prestation pour contrainte temporaire à l'emploi, cette prestation s'élèverait à 870 \$ par mois Valoriser la profession d'éducatrice à l'enfance en effectuant un rattrapage salarial et en améliorant leurs conditions de travail. Créer un Commissaire au bien-être et aux droits des enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir intégralement le programme d'allocation familiale et le bonifier Offrir un crédit d'impôt supplémentaire aux ménages qui donnent naissance ou adoptent plus de deux enfants. Faciliter les processus d'adoption pour les citoyennes et citoyens désirant agir à titre de famille d'accueil pour les enfants placés sous l'autorité de la DPJ. 	<ul style="list-style-type: none"> Valoriser la profession d'intervenante en petite enfance en veillant à l'attraction et à la rétention de la main-d'œuvre. Exercer une vigilance quant à la prolifération des formations courtes en petite enfance en visant à ce que le DEC en TÉE demeure la formation de choix en CPE. Valorisation des emplois à prédominance féminine notamment par la reconnaissance de la valeur de leur travail et l'amélioration de leur condition de travail.

Finances publiques et fiscalité

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
Finances publiques	•	•		<ul style="list-style-type: none"> Établir un nouveau régime fiscal pour les municipalités. Suspendre tous les versements au Fonds des générations. 	<ul style="list-style-type: none"> Introduire une loi sur le plafonnement des dépenses qui limiterait les dépenses en exigeant du gouvernement qu'il trouve des fonds pour de nouvelles mesures dans les budgets existants. Utiliser une partie substantielle des gains du Fonds (de 25 et 50 % selon les conditions du marché) afin de l'appliquer sur les émissions venant à échéance (pour la réduction de la dette). Baisser les aides aux entreprises et les subventions aux véhicules électriques. 	<ul style="list-style-type: none"> Assurer une croissance des budgets des réseaux au-delà des coûts de systèmes (5 % en santé, 3,5 % en éducation...).
Fiscalité	<ul style="list-style-type: none"> Le «Plan Portefeuille» : - Baisser les impôts de 1,5% pour les deux premiers paliers d'imposition Baisser l'impôt pour la classe 	<ul style="list-style-type: none"> Instaurer une « allocation pouvoir d'achat » ciblée et temporaire de 1200 \$ pour les personnes ayant un revenu inférieur à 50 000 \$ et 750 \$ pour celles ayant 	<ul style="list-style-type: none"> «Bouclier anti-inflation» - Baisser les impôts de 1% pour les deux premiers paliers d'imposition - Un chèque de 400\$ à 600\$ pour les 	<ul style="list-style-type: none"> Suspendre temporairement la taxe de vente du Québec pour l'ensemble de la nourriture, des vêtements, des médicaments en vente libre, les articles et 	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter l'exemption personnelle de base à 20 000 \$ au lieu de 15728 \$. Cette mesure sera appliquée rétroactivement pour 2022. 	<ul style="list-style-type: none"> Ne pas baisser le niveau d'impôt général. Réduire les crédits d'impôt remboursables et

Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
<p>moyenne et hausser pour les plus riches.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Geler les tarifs d'électricité. Geler les tarifs d'Hydro-Québec et enlever la TVQ sur les premiers 4,000\$ de la facture d'électricité et sur les produits de première nécessité • Enlever la TVQ sur les produits de première nécessité. • Éliminer la taxe de bienvenue pour une première propriété. • Bonifier le régime d'accès à la propriété (RAP) à 50 000 \$. • Mettre en place d'une politique encadrant les opérations d'achat-revente pour limiter la surenchère des propriétés rénovées. • Doubler le montant du crédit d'impôt 	<p>un revenu entre 50 000 \$ et 80 000 \$.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bonifier le RRQ pour atteindre graduellement 40 % du revenu cotisé et hausser à 75 000\$ par an le maximum des gains admissibles. • Doubler la taxe compensatoire sur les institutions financières. • Taxer les GAFAM à 3 % de leur chiffre d'affaires québécois. • Instaurer une taxe à la spéculation immobilière. • Taxer à hauteur de 25 % les surprofits engrangés par les pétrolières canadiennes. 	<p>contribuables gagnant moins de 100 000\$</p> <ul style="list-style-type: none"> - Crédit d'impôt remboursable (maximum 2000\$) pour les personnes âgées de 70 ans et plus gagnant moins de 64195\$ - Limiter à 3% la hausse de plusieurs tarifs (électricité, SAAQ, droits de scolarité) 	<p>accessoires de soins corporels et les services de réparation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le nombre de paliers d'imposition des personnes à très hauts revenus tout en taxant l'ensemble des gains en capital, sauf pour la vente d'une résidence principale. • Instaurer un salaire maximum au sein du secteur public et des sociétés d'État, ainsi que dans les entreprises qui reçoivent de l'aide financière de l'État. • Mettre en place la déclaration de revenus unique gérée par le Québec. • Instaurer un impôt sur l'actif net qui prévoit un impôt de 0,1 % supplémentaire pour les citoyennes et citoyens qui ont un 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire les taux d'imposition pour les paliers suivants : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Premiers 46 295 \$: de 15 % à 13 %; ➢ De 46 295 \$ à 92 580 \$: de 20 % à 18 %. Cette mesure sera appliquée rétroactivement pour 2022. • Le Parti conservateur du Québec a comme objectif à long terme d'instaurer un impôt à taux unique. • Abolir la taxe sur les produits usagés, incluant les automobiles • Suspendre la taxe provinciale sur l'essence 	<p>subventions aux entreprises.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Instaurer un réel bonus-malus en taxant (ou en subventionnant) le renouvellement des immatriculations des véhicules selon leur niveau d'émission de GES. • Instaurer une tarification à paliers pour l'électricité (réduire le tarif sur les premiers blocs, augmenter celui sur la consommation dépassant la moyenne).

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
	<p>remboursable pour l'inscription à des activités physiques, artistiques, culturelles ou récréatives et nous l'élargirons à tous les frais liés à la pratique d'activités.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer une «Allocation-Aînés» allant jusqu'à 2000 \$ par année destinée aux personnes de 70 ans et plus. 			<p>actif net de 1 million à 10 millions de dollars.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Instaurer un impôt supplémentaire de 35 % sur les successions de plus de 1 million de dollars. 		
Paradis fiscaux et évasion fiscale		<ul style="list-style-type: none"> • Mettre sur pied le Bureau québécois de la concurrence. • Lutter contre les paradis fiscaux. 	•	•	•	<ul style="list-style-type: none"> • La CSQ est membre fondatrice du groupe Échec aux paradis fiscaux et milite pour la fin des ententes de réciprocité fiscale avec plusieurs paradis fiscaux notoires.

Droits syndicaux, relations de travail et pénurie de main-d'œuvre

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
Normes du travail	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> Modifier la <i>Loi sur les normes du travail</i> afin d'y prévoir 10 jours de congé pour toutes les victimes de violence conjugale. 		<ul style="list-style-type: none"> Réformer la <i>Loi sur les normes du travail</i> pour qu'un minimum de 10 congés payés (maladie/famille) et de 12 jours fériés soient accordés à l'ensemble des personnes salariées. Offrir un minimum de 4 semaines de vacances par année à toutes les travailleuses et tous les travailleurs, après avoir accumulé un an d'ancienneté Instaurer progressivement la semaine de 35 heures de travail sans perte de salaire. Pour les personnes à faible revenu ayant accès au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP), Québec solidaire s'engage à verser 		<ul style="list-style-type: none"> La CSQ appuie la demande voulant que les 10 jours de congés pour obligations parentales, familiales ou de proche aidance soit rémunérés. La CSQ appuie la demande d'ajout à la LNT de cinq jours de congés de maladie payés. La CSQ appuie la demande d'ajout de 10 jours de congé payés pour les victimes de violence conjugale. Renforcer la protection contre le harcèlement sexuel. Ajouter le droit à la déconnexion et le droit à la vie privée aux lois du travail.

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
				<p>100 % du salaire lors du congé parental prévu par ce régime.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Instaurer le droit à la déconnexion. • En cas de licenciement, introduire la notion d'indemnité obligatoire. • Accorder les protections légales de la <i>Loi sur les normes du travail</i> aux travailleuses et travailleurs engagés par les plateformes numériques. 		<ul style="list-style-type: none"> • Revendiquer que les lois du travail reconnaissent que la santé mentale est aussi importante que la santé physique. • Meilleur encadrement juridique du télétravail. • Contrecarrer la sous-traitance et la précarité.
Salaire minimum	•	• S'engager à hausser graduellement le salaire horaire minimum des Québécois jusqu'à 18 \$.	•	• Hausse du salaire minimum à 18 \$ l'heure.	•	• La CSQ appuie un salaire minimum à 18 \$ l'heure.
Droits syndicaux		• Réitérer son historique « préjugé favorable » envers les travailleuses et travailleurs.	•	<ul style="list-style-type: none"> • Modifier la loi pour favoriser le pluralisme syndical dans le milieu agricole. • Faciliter le processus de syndicalisation. • En cas de conflit de travail, suspendre, pour la durée du conflit, toute forme de 	•	• Briseurs de grève : enchâsser leur interdiction hors établissement dans le <i>Code du travail</i> .

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
				subvention étatique, d'avantages fiscaux ou de soutien gouvernemental à l'entreprise. <ul style="list-style-type: none"> • Interdire le recours au lock-out. • Étendre le droit de grève pour les travailleuses et travailleurs en abaissant les quotas de services essentiels dans le secteur public. • Éviter d'utiliser des lois spéciales pour forcer un retour au travail en cas de conflit dans le secteur public. • S'engager à élargir la portée de la <i>Loi sur l'équité salariale</i>, et à améliorer les délais de traitement des exercices de maintien et de plaintes en cette matière. 		
Pénurie de main d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Congé de cotisations au Régime de rentes du Québec pour les travailleuses et travailleurs âgés de plus de 62 ans. 	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder à une planification stratégique de la main-d'œuvre nationale en santé et services sociaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un fonds de requalification de la main-d'œuvre afin d'aider les travailleuses et travailleurs des industries polluantes à 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentera le crédit d'impôt au prolongement de carrière des travailleuses et travailleurs d'expérience : 	<ul style="list-style-type: none"> •

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
	<ul style="list-style-type: none"> • Doubler l'exemption d'impôts pour les personnes âgées de plus de 65 ans pour la faire passer à 30 000 \$. • S'assurer de soutenir une immigration qui contribue à pourvoir les postes vacants dans les régions et les secteurs les plus touchés • Accélérer la reconnaissance des diplômes des travailleuses et travailleurs qui proviennent d'une autre province ou d'un autre pays. • Continuer les efforts de requalification des travailleuses et travailleurs vers les secteurs où la demande est la plus forte. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ramener 150 000 personnes expérimentées sur le marché du travail d'ici 2030. • S'engager à donner aux personnes intéressées un important rabais d'imposition, sans pénalité, quant à leurs revenus de retraite. • Permettre l'arrêt des cotisations au RRQ pour les personnes âgées de plus de 65 ans qui continuent de travailler. 		<p>se trouver un emploi vert.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ De 1 500 \$ à 3 000 \$ pour les 60 à 64 ans; ➤ De 1 650 \$ à 5 000 \$ pour les 65 ans et plus; ➤ Le crédit d'impôt sera remboursable. • Diminuer progressivement les taxes sur la masse salariale pour les ramener dans leur ensemble à la moyenne canadienne. 	

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
	<ul style="list-style-type: none"> • Ajouter des exigences relatives aux politiques de rémunération lors de l'octroi d'aides financières par le gouvernement pour diminuer les écarts salariaux entre les dirigeantes et dirigeants et entre les travailleuses et travailleurs. 					
Équité salariale	<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> • Réformer la <i>Loi sur l'équité salariale</i> pour lui donner plus de mordant, notamment : <ul style="list-style-type: none"> – En remplaçant toute somme forfaitaire par un ajustement salarial, et en forçant l'ajustement salarial rétroactif constaté à être versé sur-le-champ; – En imposant d'importantes pénalités financières aux employeurs en cas de non-respect des 	<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> • Élargir la portée de la <i>Loi sur l'équité salariale</i> et améliorer les délais de traitement des exercices de maintien et de plaintes en cette matière. • Créer un ministère Femmes et égalité des genres. 	<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre fin aux délais bureaucratiques irrespectueux et déraisonnables dans le traitement de milliers de plaintes pour discrimination à la CNESST. • Contraindre les entreprises retardataires et les employeurs qui ne versent pas les ajustements salariaux à procéder. • Remplacer le montant forfaitaire dû par un ajustement salarial sans étalement et

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
		<p>règles d'équité salariale;</p> <ul style="list-style-type: none"> - En obligeant la mise en place d'un comité de maintien de l'équité salariale dans toutes les entreprises, afin que les personnes salariées comprennent ce qui se fait dans l'entreprise en la matière; - En bonifiant les ressources humaines et financières de la CNESST pour assurer l'application rigoureuse et conforme de la loi; - En faisant en sorte que notre gouvernement règle immédiatement l'ensemble des causes pendantes de 2010-2015, donc qu'il verse les 				<p>prendre en compte les intérêts légaux à partir de la date où ils doivent être versés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Donner plus de pouvoir à la CNESST, notamment celui d'intervenir afin que l'équité salariale soit atteinte, sans limiter le nombre d'années où les ajustements salariaux doivent être versés. • Permettre à la CNESST d'avoir accès à une information complète afin qu'elle soit outillée pour comprendre et pour analyser l'application de la loi. • S'assurer de la mise en place d'un comité de maintien de l'équité salariale dans les entreprises afin que les salariées et salariés puissent

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
		<p>montants dus aux femmes;</p> <ul style="list-style-type: none"> - En élargissant la grille d'analyse pour permettre entre autres la comparaison entre différents secteurs; ➤ En contraignant les 26 % d'entreprises du secteur privé qui n'ont pas réalisé les démarches d'équité salariale à le faire. 				<p>participer aux travaux et bonifier ceux-ci par leur expérience et leur connaissance des emplois.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduire la périodicité de l'exercice du maintien à trois ans afin de faciliter la détermination des problématiques et de diminuer le fardeau financier des entreprises qui doivent corriger les écarts salariaux.

Éthique, gouvernance et démocratie

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
Réforme du mode de scrutin	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> S'engage à réformer le mode de scrutin actuel pour un mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> S'engage à réformer le mode de scrutin actuel pour un mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> La CSQ appuie depuis des années une réforme du mode de scrutin par un mode de scrutin proportionnel mixte.
Éthique et gouvernance		<ul style="list-style-type: none"> Créer un plan Québécois d'investissement (PQI)- régional, avec une enveloppe bonifiée de 11 G\$, soit un gain de 1 G\$ par année, afin de rattraper le retard dans les investissements en régions; Mettre sur pied un ministère du Développement régional pour administrer cette enveloppe – muni d'antennes dans toutes les régions 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> Lancer une démarche d'assemblée constituante dès son arrivée au pouvoir. L'Assemblée constituante sera paritaire et représentative, composée de personnes élues au suffrage universel et aura pour mandat d'élaborer un projet de constitution pour un Québec indépendant. <ul style="list-style-type: none"> Inviter les peuples autochtones dans chaque étape de la démarche d'accès à l'indépendance. Ce projet sera soumis à la population par référendum et le 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre sur pied un registre public des délinquants sexuels. 	<ul style="list-style-type: none"> La CSQ appuie l'application d'une analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle afin de favoriser l'atteinte de l'égalité.

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
		<ul style="list-style-type: none"> • Doubler les budgets et les ressources du Vérificateur général. • Créer la fonction de Directeur parlementaire du budget. • Instaurer une période de questions citoyennes, au moins une fois par session parlementaire. • Instaurer une période de questions s'adressant uniquement au premier ministre, chaque semaine. • Réformer la <i>Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels</i>. • Créer un ministère de la Condition féminine. 		<p>processus sera soutenu et promu par le gouvernement solidaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre la tenue de référendums d'initiatives populaires ainsi que la révocation des personnes élues par leurs électrices et leurs électeurs. • Fixer le droit de vote à 16 ans. • Mettre en place des instances régionales de gouvernance dotées de budgets et de pouvoirs reconnus. • Élargir la participation démocratique aux élections municipales aux personnes immigrantes avec résidence permanente. • S'engager à faciliter l'accès à l'information d'intérêt public en obligeant les institutions gouvernementales à 		

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
				<p>publier dans un format compréhensible et accessible les informations dont elles disposent.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour réduire la judiciarisation dont sont victimes les personnes autochtones, racisées et marginalisées, Québec solidaire s'engage à lutter contre le profilage dont celles-ci sont victimes. • Créer un ministère Femmes et égalité des genres. • Abolir le poste de lieutenant ou de lieutenant-gouverneure et le serment d'allégeance au monarque du Canada. Seul le serment envers le peuple sera exigé pour l'entrée en fonction de la députation à 		

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
				<p>l'Assemblée nationale.</p> <ul style="list-style-type: none">• Remettre en question les accords et les conventions internationales économiques et militaires signés par le Canada, non seulement ceux de libre-échange, mais aussi les accords militaires et les ententes fiscales.		

Environnement et développement durable

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
Ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la filière de l'hydrogène vert. • Nationalisation de l'hydrogène avec Hydrogène-Québec. • Augmenter de six fois les redevances sur l'eau. • Compteurs d'eau dans les édifices non résidentiels. • Plan d'économie d'énergie et relance du programme Réno-Vert. • Renonciation de l'exploration et de l'exploitation du pétrole et du gaz naturel sur son territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> • Demander à Hydro-Québec de procéder à l'acquisition d'électricité et à la construction de parcs éoliens d'une puissance totale de 3 000 MW pour les besoins à court terme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Interdire tout nouveau projet de pipeline destiné au transport des hydrocarbures au Québec. 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser des évaluations environnementales diligentes en s'appuyant sur les meilleures pratiques existantes au Québec et ailleurs. • Favoriser une approche équilibrée pour comparer les risques et les bénéfices. • Encourager l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles, telles que le gaz naturel dans le shiste argileux d'Utica, pourvu que les trois principes suivants soient respectés : <ul style="list-style-type: none"> - L'acceptabilité sociale par les communautés locales, incluant les autochtones. - La minimisation des pollutions aériennes et aqueuses, de surface et souterraines. - La planification de la restauration des sites 	<ul style="list-style-type: none"> • S'opposer à tout projet d'exploitation ou de transport d'hydrocarbures sur le territoire québécois. • Développer une politique qui fait la promotion du développement des énergies renouvelables, tout en établissant un plan de réduction de notre consommation de pétrole de façon significative. • Moratoire sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium • Exiger un vaste débat public sur le développement de la filière des matières radioactives.

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
					<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer la relance du projet GNL Québec. • Réviser le système de redevances afin de permettre aux collectivités concernées de recevoir leur part de ces revenus et de développer l'économie locale. • Verser une partie des redevances minières au Fonds des générations ou à des projets structurants et environnementaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un poste de protecteur du citoyen lors de litiges dans les phases de l'exploration et de l'exploitation. • Demander au gouvernement de mettre un frein à la marchandisation de notre eau potable.
Lutte aux gaz à effet de serre et aux changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser une COP-Québec. • Loi pour une carboneutralité en 2050 • s retirer la Caisse de dépôt et placement du Québec des énergies fossiles d'ici cinq ans 	<ul style="list-style-type: none"> • 45 % de réduction des GES par rapport au niveau de 2010, d'ici 2030 - Tous les 6 mois, une évaluation de l'atteinte des objectifs sera faite, secteur par secteur. 	<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter une loi sur le climat, pour réduire d'au moins 55 % les gaz à effet de serre par rapport au niveau de 1990, d'ici 2030, en vue d'atteindre la carboneutralité au plus tard en 2050. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cesser progressivement les subventions aux biocarburants. • Réévaluer l'approche du gouvernement face aux cibles de réduction des GES. • Mettre en place un plan d'action concret, innovant et structurant basé sur une approche réaliste. • Exiger l'abolition de la taxe fédérale sur le carbone, tout en 	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter une loi climat contraignante accompagnée d'un plan chiffré comportant des indicateurs clairs, pour amorcer une descente énergétique rapide de la société québécoise, tout en s'assurant de ne laisser personne derrière.

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
					<p>maintenant la Bourse du carbone au Québec.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Verser le fruit des taxes actuelles à un Fond des générations. Si la hausse des températures justifie des mesures de mitigation des effets du climat, ces fonds seront à la disposition des générations futures. • Réviser en profondeur la mission du Fonds vert 	<ul style="list-style-type: none"> • Placer la sobriété énergétique au cœur de la stratégie énergétique du Québec. • Financer un vaste chantier de transition juste, basé sur le développement des réseaux de transport collectif public, tant urbains qu'interurbains, et leur électrification. • Faire de l'éducation la pierre angulaire de toute stratégie de lutte contre les changements climatiques.
Mobilité et transport en commun	<ul style="list-style-type: none"> • Instaurer la gratuité des transports en commun pour les étudiantes et les étudiants et pour les personnes âgées de 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Parti Québécois propose la PasseClimat : 1 \$ par jour, donc 365 \$ par année, pour l'utilisation des transports en commun partout au 	<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un réseau de transport interrégional public avec Québec-Rail et Québec-Bus. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser le troisième lien au meilleur coût possible avec un pont via l'Île d'Orléans. • Mettre en place un moratoire sur le projet de 	<ul style="list-style-type: none"> • Investir massivement dans les transports collectifs et actifs pour que l'auto solo devienne l'exception.

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
	<p>65 ans et plus partout au Québec.</p> <ul style="list-style-type: none"> Créer un Passeport mobilité, une application et une carte de mobilité universelle utilisable dans tous les services de transports durables du Québec. 	<p>Québec, tous modes confondus.</p> <ul style="list-style-type: none"> Doubler les investissements en transport collectif partout au Québec et doubler l'offre d'ici 2035. Ainsi, offrir aux 30 villes les plus importantes du Québec les moyens de développer leur propre projet structurant de transport collectif. Incitatifs à l'achat de vélos cargos et de vélos cargos électriques. Réformer le Programme de réduction des tarifs aériens (PRTA) pour y inclure les traversiers et en couvrir jusqu'à 60 % des coûts pour les usagères et usagers Relier les centres-villes de Québec et de Lévis avec un train léger de 15 km comprenant un tunnel sous le fleuve. 		<ul style="list-style-type: none"> S'engager à réduire la tarification des transports collectifs de 50 %. Deux lignes de tramway à Sherbrooke. Devancer à 2030 l'interdiction de vendre des voitures à essence et interdire l'immatriculation des véhicules à essence à partir de 2040. Un SRB sur le pont de Québec reliant Lévis à l'ouest de Québec Investir 47 G\$ en transport collectif d'ici 2030 : <ul style="list-style-type: none"> Une ligne « mauve » : une nouvelle ligne de métro, de l'est de Laval au centre-ville de Montréal, en passant par Rivière-des-Prairies, Montréal- 	<p>tramway à Québec, qui doit être réévalué de fond en comble.</p> <ul style="list-style-type: none"> Rendre le transport en commun entièrement gratuit à titre de projet-pilote pour la région de Québec. Augmenter jusqu'à 120 km/h la limite de vitesse là où les conditions routières et l'éclairage permettent de le faire en toute sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> Dédier l'enveloppe prévue pour le développement au réseau routier, dans le Plan québécois des infrastructures, au développement des réseaux de transport en commun, tant urbains qu'interurbains.

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
				<p>Nord, Rosemont et le Plateau Mont-Royal;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prolongement de la ligne verte du métro à l'est et de la branche ouest de la ligne orange; - 80 m de tramway, dont un axe est-ouest entre Lachine et Pointe-aux-Trembles; - 100 km de SRB, sur différents axes à Montréal, Laval et sur la Rive-Sud; - 100 km de nouvelles voies réservées; - Ajout d'une connexion entre le REM et la gare de Dorval. 		
Électrification des transports	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau électrique intelligent. • Tripler le nombre de bornes de recharge du réseau public pour 	<ul style="list-style-type: none"> • Rétablir la subvention à l'achat d'un véhicule électrique neuf à 8000 \$, montant qui sera indexé à l'inflation (mesure bonus); une fois que 	<ul style="list-style-type: none"> • S'engage à ce que 65 % des autobus scolaires, 55 % des autobus urbains et 40 % des taxis soient électriques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Imposer une surtaxe de 15 % sur les véhicules plus énergivores, à l'exception des véhicules récréatifs, 	<ul style="list-style-type: none"> • Électrifier progressivement les transports et en assurer le financement en exploitant nos hydrocarbures. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à profit la disponibilité d'énergie renouvelable au Québec, pour accélérer l'électrification des

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
	les véhicules électriques. Dans cet	l'offre de véhicules électriques aura atteint 75 % des véhicules vendus, mettre en place un volet malus sur l'achat de véhicules à essence. <ul style="list-style-type: none"> • Interdire La vente de véhicules neufs à essence en 2030 • Obliger les nouvelles constructions (résidentielles, commerciales et institutionnelles) à être 100% « prêtes pour la recharge » (« EV-ready ») 	<ul style="list-style-type: none"> • Interdire la vente de véhicules à essence neufs en 2035. • Atteindre 21 500 bornes de recharge de niveau 2 et 2 200 bornes rapides partout au Québec d'ici 2026. 	comme les motoneiges et les camionnettes pour les familles de plus de cinq personnes. L'argent récolté par cette surtaxe servirait à financer davantage de subventions pour les autos électriques.	<ul style="list-style-type: none"> • Cesser progressivement les subventions aux véhicules électriques. 	transports collectifs, dans le but de réduire la dépendance au pétrole de l'économie québécoise et ainsi soutenir le développement de l'industrie québécoise de la fabrication d'équipements de transport collectif.
Autres	<ul style="list-style-type: none"> • 30 % d'aires protégées d'ici 2030. • Doter 1 % des budgets d'infrastructures du gouvernement qui sera consacré au développement d'infrastructures vertes. • Créer de nouvelles entreprises : les entreprises à mission. 	<ul style="list-style-type: none"> • Interdire l'utilisation des pesticides néonicotinoïdes et du glyphosate dans les 100 premiers jours d'un mandat. • Retirer la Caisse de dépôt et placement des énergies fossiles. • Interdire pour toutes les nouvelles constructions l'utilisation de combustibles fossiles 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un Fonds bleu pour protéger l'eau de nos lacs et rivières (150 M\$/année pendant 4 ans). • Investir 50 M\$ en agriculture durable pour accélérer l'adoption de pratiques agricoles écoresponsables. • Ajouter 50 M\$ pour aider la relève à 	<ul style="list-style-type: none"> • Exiger que la fonderie Horne respecte la norme nationale de 3 ng/m3 d'arsenic dans un premier mandat. La Fonderie devra entamer immédiatement une réduction de ses émissions pour atteindre une cible intermédiaire de 15 ng/m3 en un an. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cesser progressivement de subventionner les tarifs préférentiels pour l'électricité d'origine éolienne. • Mettre en place des mesures incitatives ciblées pour économiser l'énergie • Créer une agence de soutien aux producteurs agricoles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Demander aux gestionnaires des fonds de pension d'envisager le retrait des investissements liés aux combustibles fossiles et aux secteurs à forte intensité carbone, pour favoriser les investissements responsables liés au développement durable.

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
		<p>et la connexion au réseau de gaz naturel.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interdire le remplacement de systèmes au gaz naturel existants par des nouveaux et interdire complètement les systèmes au mazout et au propane d'ici 2030 • Assujettir la Fonderie Horne à la norme québécoise d'émission d'arsenic d'ici quatre ans. • Protéger les terres agricoles en cessant autant que possible le dézonage et en luttant contre leur accaparement. • Favoriser l'achat local et rendre nos entreprises agricoles plus résilientes. 	<p>acquérir des terres agricoles.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rendre les cotisations à l'UPA plus équitables afin de soutenir les petits producteurs et ceux en démarrage. • Créer trois nouveaux parcs nationaux et agrandir cinq parcs existants. • Bonifier le Sentier national du Québec. • Créer de nouvelles aires protégées et les rendre accessibles au public de façon durable. 	<ul style="list-style-type: none"> • Consacrer 1 % des investissements annuels en infrastructures publiques, soit minimalement 150 millions \$, à des initiatives de verdissement en région urbaine. • Rendre gratuit l'accès aux parcs nationaux et aux réserves fauniques. • Financer des circuits de transport collectif des villes vers les parcs nationaux et mettre en place un réseau de prêt d'équipement de plein air à travers les bibliothèques publiques du Québec. • Ajouter 1,5 % d'aires protégées par année, afin d'atteindre progressivement la cible de 30 % d'aires protégées sur l'ensemble du territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Consulter quant à une réforme en profondeur de la <i>Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter la mise en œuvre de projets visant la transition juste en milieu de travail. • Favoriser les circuits courts par voie réglementaire en matière d'approvisionnement, par le biais des marchés publics, à l'échelle tant du gouvernement, que de l'administration et des services publics. • Investir dans l'identification des besoins et dans le développement de solutions visant la transition juste et l'adaptation aux changements climatiques, appropriées aux différentes communautés, notamment les communautés autochtones et aux

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
		<ul style="list-style-type: none"> Former une relève agricole forte et fière. 		<ul style="list-style-type: none"> Mettre fin à l'obsolescence planifiée et légiférer pour garantir le droit à la réparation. Mettre en place une politique d'achat alimentaire local dans le secteur public, incluant une cible de 70 % d'aliments locaux et de 50 % de repas d'origine végétale. Favoriser l'accès aux terres agricoles. Créer un bureau de projet responsable d'étudier la faisabilité d'instauration de Réseau-Québec, une société d'État responsable d'offrir une infrastructure publique pour Internet. Offrir un soutien technique et financier pour le passage de l'agriculture conventionnelle à l'agriculture biologique et rembourser la 		différents milieux de travail.

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
				certification biologique. <ul style="list-style-type: none">• Organiser un Sommet national sur le climat.• Adopter une loi contre le gaspillage alimentaire.		

Identité québécoise : langue, culture et immigration

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
Langue	<ul style="list-style-type: none"> Bonifier les investissements en francisation. Éliminer le délai de 6 mois imposé aux immigrants pour communiquer en français avec l'État; Enlever la clause dérogatoire imposée sans balises dans le projet de loi 96. 	<ul style="list-style-type: none"> Retrait du statut de ville bilingue à celles ayant un faible taux de résidents anglophones (33 % ou moins). Interdire l'exigence de l'anglais à l'embauche dans les affichages de postes lorsque ce n'est pas nécessaire. L'obligation, pour les enfants de personnes immigrantes temporaires séjournant au Québec plus d'un an, de fréquenter une école francophone. Adopter une nouvelle loi sur la promotion et la défense du français, dans les 100 premiers jours de notre gouvernement. Modifier la Loi 101 afin d'interdire le recours 		<ul style="list-style-type: none"> Appliquer la Loi 101 à l'ensemble des entreprises de dix personnes employées et plus. Limiter l'exigence induite de la maîtrise de l'anglais à l'embauche. Renforcer l'application de la Loi 101 dans le monde numérique, y compris dans l'affichage. Appliquer la Loi 101 aux écoles privées non subventionnées. Reconnaître la langue des signes québécoise (LSQ) et faciliter son usage et son enseignement. 	<ul style="list-style-type: none"> Freiner l'usage généralisé de l'anglais dans les interactions de la fonction publique québécoise avec les allophones. Instaurer des programmes de francisation sectoriels pour les PME de la grande région montréalaise. Donner une mission claire et des ressources appropriées pour l'Office québécois de la langue française (OQLF). Créer un Commissaire à la langue française pour recevoir les plaintes du public et pour présenter des recommandations. 	<ul style="list-style-type: none"> Fixer des cibles ambitieuses en matière de transfert linguistique des allophones vers le français. Reconnaissance de l'Expertise du ministère de l'Éducation en matière de francisation.

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
		<p>aux écoles passerelles, qui permettent d'acquérir un droit à l'éducation anglophone.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter considérablement les budgets de l'OQLF. • Créer un ministère de la Langue française qui inclurait le ministère de l'Immigration. 				
Laïcité	•	•	•	•	•	<ul style="list-style-type: none"> • Retirer la clause dérogatoire qui protège la Loi sur la laïcité de l'État
Culture	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir des États généraux sur les arts vivants. • Créer un Fonds dédié à la culture et aux médias, financé par l'imposition d'une taxe temporaire de 3 % sur le chiffre d'affaires des géants du numérique. • Instaurer un congé de taxes foncières de 10 ans, sous forme de compensation aux 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un Conseil québécois de la radiodiffusion et des télécommunications (CQRT). • Bureau de promotion du contenu culturel québécois pour représenter le Québec auprès des plateformes mondiales. • Pour les élèves du secondaire, créer un nouveau « passeport 	<ul style="list-style-type: none"> • Investir 65 M\$ pour bonifier le budget de Télé-Québec destiné à la création d'émissions jeunesse. • Investir 40 M\$ supplémentaires au cours du mandat pour mettre en valeur, pour restaurer et pour requalifier les bâtiments patrimoniaux religieux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire de Télé-Québec un diffuseur national d'envergure en matière télévisuelle, radiophonique et numérique. • Accroissement des budgets des centres culturels régionaux et municipaux, des bibliothèques, ainsi que des organismes qui jouent le rôle de pôles artistiques en région. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour un meilleur maillage entre éducation et culture • Création d'un Conseil québécois de la radiodiffusion et des télécommunications (CQRT) • Maintien des quotas de musique francophones dans les radios commerciales. 	

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
	<p>municipalités, pour tout propriétaire ou acquéreur d'un bâtiment patrimonial inutilisé qui le restaure.</p>	<p>culturel québécois » de 100 \$ par année, afin de les inciter à assister à des prestations artistiques québécoises (théâtre, expositions, etc).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Doubler les budgets de Télé-Québec. • Créer un musée national de l'histoire du Québec. • Donner aux travailleuses et travailleurs culturels un véritable statut d'emploi. 		<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le financement du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). • Développer un modèle de sécurité de revenus pour les artistes et les travailleuses et travailleurs autonomes du milieu culturel. • Créer « SÉPAQpatrimoine » afin d'acquérir des bâtiments patrimoniaux pour les transformer en établissements touristiques et en centres culturels. • Rapatrier les pouvoirs en culture et en télécommunications afin d'imposer davantage les 		

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
				multinationales du numérique.		
Immigration	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir pour les années subséquentes le seuil maximal de 70 000 immigrantes et immigrants par année (seuil prévu en 2022). Conclure des ententes avec l'ensemble des régions du Québec afin qu'elles déterminent leurs propres besoins d'immigration. Accélérer le traitement de leurs dossiers pour qu'il soit comparable à la moyenne canadienne et à remettre en place le Programme de l'expérience québécoise (PEQ) dans sa version initiale. Obtenir le plein contrôle du Programme des 	<ul style="list-style-type: none"> Une immigration économique 100 % francophone. Revenir à des seuils de 35 000 nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants par année. Cibler la régionalisation de 50 % des nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants. Augmenter de 50 % les budgets en matière d'intégration. Plafonner le nombre de places disponibles pour les étudiantes et étudiants étrangers qui ne maîtrisent pas le français afin qu'il corresponde au poids des étudiantes et étudiants fréquentant les institutions anglophones, soit à environ 20 % du total. 	<ul style="list-style-type: none"> Accueillir 70 000 nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants d'ici la fin de l'année 2022. Pas de précision sur les seuils des années subséquentes. Souhaite une renégociation de l'entente Canada-Québec. 	<ul style="list-style-type: none"> Distribuer des bons culturels aux personnes nouvellement arrivées afin de faciliter leur accès à la culture québécoise francophone (200 \$). Élargir la reconnaissance des diplômes des personnes immigrantes et soutenir leur intégration dans le marché du travail. Faciliter l'immigration de nature humanitaire et climatique. Créer des Carrefours d'accueil en immigration dans chaque région. 	<ul style="list-style-type: none"> Ne pas augmenter les seuils d'immigration. Sélectionner les immigrantes et immigrants permanents en fonction de leur « compatibilité civilisationnelle » et de leur connaissance de la langue française. Reprendre le contrôle de tous les programmes fédéraux d'immigration : <ul style="list-style-type: none"> limiter l'accès au Programme regroupement familial et aux personnes qui parrainent leurs propres enfants mineurs. À travers un guichet unique, le PCQ propose un parcours de francisation personnalisé aux immigrantes et immigrants. 	<ul style="list-style-type: none"> Se doter d'indicateurs précis permettant un suivi exhaustif de l'insertion économique, linguistique et géographique, des immigrantes et immigrants en fonction de leurs caractéristiques de sélection. Maintenir les critères relatifs à la connaissance du français et leur pondération dans la grille de sélection des immigrantes et immigrants économiques. Reconnaissance universelle et rapide des acquis et des compétences des personnes immigrantes.

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
	<p>travailleurs étrangers temporaires (PTET) du gouvernement fédéral.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moduler les exigences linguistiques afin d'accélérer l'obtention d'un CSQ lorsque la région dans laquelle compte s'établir le candidat immigrant est située à l'extérieur de la région métropolitaine. 	<ul style="list-style-type: none"> • 				<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'intégration des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires et du respect de leurs droits

Solidarité sociale, condition des personnes âgées, enjeux autochtones et logement

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
Mesures de soutien au revenu	<ul style="list-style-type: none"> Bonifier le crédit d'impôt pour solidarité. 	<ul style="list-style-type: none"> Doubler le crédit d'impôt pour solidarité 		<ul style="list-style-type: none"> Hausser le salaire minimum à 18\$/heure <p>S'engager à créer un régime de retraite public et universel.</p> <p>- Instaurer une pension minimale afin de tenir compte du travail non-rémunéré réalisé majoritairement par des femmes</p>		<ul style="list-style-type: none"> Miser sur une réelle augmentation du salaire minimum et, minimalement, sur une indexation des barèmes de l'aide sociale qui tienne compte de l'inflation.
Action communautaire	<ul style="list-style-type: none"> S'assurer d'un meilleur financement des organismes communautaires qui œuvrent en santé mentale. Assurer un soutien plus prévisible et bonifié aux organismes communautaires. 			<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des conditions de travail propices au recrutement et lancer un programme massif d'embauches et de formation dans les secteurs publics, sociaux et communautaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Créer des organismes à but non lucratif (OBNL) à taille humaine pour les services aux aînées et aînés. 	<ul style="list-style-type: none"> Offrir des conditions de travail décentes et améliorées aux personnes qui occupent des emplois dans le communautaire
Condition des personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> Former deux fois plus de géiatres pour mieux répondre aux 	<ul style="list-style-type: none"> Créer un poste de protecteur des aînés, 		<ul style="list-style-type: none"> Augmenter les services de soutien dès les premiers 	<ul style="list-style-type: none"> Bonifier substantiellement le crédit d'impôt pour proche aidant, jusqu'à 	<ul style="list-style-type: none"> Créer une nouvelle allocation pour les aînées et aînés qui

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
	<p>besoins des personnes âgées.</p>	<p>entièrement indépendant du réseau de la santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Imposer de nouvelles normes dans les villes et municipalités pour permettre davantage la construction et l'agrandissement de logements intergénérationnels • Offrir une aide financière pour couvrir une partie des frais de transformation d'une propriété en une maison intergénérationnelle allant jusqu'à 25 000 \$. • Améliorer la mobilité active des personnes âgées dans les milieux urbains comme ruraux. • Encourager la vie communautaire et la participation citoyenne. 		<p>signes de perte d'autonomie et subventionner l'aménagement de maisons intergénérationnelles et la transformation des résidences.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer le premier programme d'allocation pour proches aidants qui s'ajoutera au seul crédit d'impôt actuel. La compensation financière pourra atteindre 15 000 \$. 	<p>hauteur des coûts que l'État devrait prendre en charge si la personne était hébergée en institution.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assouplir la réglementation pour la construction de maisons bigénérationnelles. 	<p>n'ont pas un revenu suffisant à la retraite;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bonifier le crédit d'impôt pour les frais médicaux et diminuer le seuil d'admissibilité de 3 % à 1,5 % des revenus pour les 65 ans et plus; • Améliorer les formules d'indexation de la rente du RREGOP*.

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
		<ul style="list-style-type: none"> • Créer, au sein du ministère de la Santé, un ministère dédié à la solitude. • Lutter contre l'appauvrissement en créant une nouvelle « allocation pouvoir d'achat » de 1 000 \$ pour les aînés de 65 ans et plus ayant un revenu inférieur à 35 000 \$; • Permettre l'arrêt des cotisations au Régime de rentes du Québec (RRQ) pour les personnes de 65 ans et plus encore au travail. • Mettre en place un fonds d'assurance des prestations de retraite calqué sur le modèle ontarien, en cas de faillite des employeurs. • Exiger du gouvernement fédéral qu'il accorde aux fonds de pension des 				

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
		employées et employés le statut de créances prioritaires.				
Enjeux autochtones	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place le Principe de Joyce et travailler avec l'ensemble du réseau de la santé et des services sociaux pour mettre fin au racisme systémique. • Régler une fois pour toute la question de l'accessibilité à la justice dans le nord du Québec, particulièrement pour les communautés autochtones. 	•	•	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter le « principe de Joyce » <ul style="list-style-type: none"> - assurer un accès équitable et non discriminatoire aux Autochtones du Québec aux services sociaux et de santé. • Instaurer le principe de la gestion de nation à nation entre l'État québécois et les communautés en matière de développement, de conservation et d'exploitation des ressources naturelles. • S'engager à être un partenaire actif de la protection des langues des Premières Nations et des Inuits. • Soutenir l'enseignement des langues traditionnelles et des savoirs 	• -	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter les ressources financières et humaines pour la gestion des eaux au Nunavik et trouver des solutions pérennes pour améliorer les installations et le transport des eaux

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
				ancestraux auprès des jeunes Autochtones.		
Logement	<ul style="list-style-type: none"> Assurer un meilleur accès au logement abordable. 50 000 logements sociaux en 10 ans. 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> Investir 1,8 milliard de dollars dans le logement social et abordable. <ul style="list-style-type: none"> Construction de 11 700 logements sociaux et abordables. 7 200 logements de plus seront subventionnés par le biais du Programme de supplément au loyer. 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un contrôle des loyers pour mettre fin aux hausses abusives. Gel temporaire des loyers pour 2022. Élargir l'interdiction d'éviction des aînés de leur logement aux gens de 65 ans et plus qui vivent dans leur logement depuis 5 ans. Créer un Fonds antispéculation de 1 G\$ pour remettre en état 10 000 maisons et condos par le biais de fiducies foncières. Améliorer la protection des locataires contre les « rénovictions » et d'autres évictions abusives. 	<ul style="list-style-type: none"> Demander une révision du Règlement sur les critères de fixation de loyer. Abolir le recours pour révision du loyer en vertu de la section G du bail si le vrai montant du loyer précédent y figure. Soustraire les logements complètement rénovés du contrôle des loyers pour une période de cinq ans. Soustraire les loyers élevés du contrôle des loyers. Bonifier l'allocation-logement pour les locataires les plus démunis. S'opposer à la tenue de Registres des baux. 	<ul style="list-style-type: none">

	Parti libéral du Québec	Parti québécois	Coalition avenir Québec	Québec solidaire	Parti conservateur du Québec	Enjeux CSQ
				<ul style="list-style-type: none"> • Entamer un grand chantier de construction de 50 000 logements sociaux écoénergétiques dont 25 000 dans un premier mandat. • 	<ul style="list-style-type: none"> • Autoriser le dépôt de garantie d'un ou deux mois de loyer dans une fiducie. • Abolir les droits de mutation lors de l'achat d'une maison servant de domicile aux familles qui comprennent au moins deux enfants d'âge mineur. 	